

VENDEUR CONSEILLER COMMERCIAL (VCC)

VCC - Niveau IV (BAC) Diplôme reconnu par l'Etat, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

PÉRIODE / LIEUX

De septembre à juin

2 lieux possibles : La Garde et Saint-Raphaël

OBJECTIFS

Appréhender l'ensemble des techniques nécessaires à la vente afin d'occuper un poste de vendeur conseil.

PUBLIC

Jeunes ou adultes en alternance, salariés d'entreprise.

+ PÉDAGOGIQUES

En alternance, cette formation se déroule en partie en milieu professionnel, ce qui permet d'être rapidement opérationnel sur le terrain
Formation accessible par la V.A.E. et éligible au C.P.F.
Les enseignements sont assurés par des professionnels du secteur d'activité.

ADMISSION

Etre titulaire d'un BEP validé ou nouvelle orientation à l'issue d'une première ou terminale menée à son terme ou d'une expérience professionnelle d'un an dans le secteur ou 2 ans minimum dans tout autre secteur d'activité.
Admission sur dossier, entretiens de motivation et réussite aux tests.

MISSIONS

Assurer la vente dans le respect de la politique commerciale de l'entreprise, gérer le produit de la commande à la vente, assurer la mise en place et l'implantation des produits, contribuer aux actions promotionnelles et à la valorisation produit/service.

TARIFS / DURÉE

Tarifs : Nous consulter :

capforma@var.cci.fr

483 heures en centre de formation.

